

Le Développement du Syndicalisme Agricole

Il vient d'être tenu successivement à Paris le III^e Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, à Tunis la première Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Fédération des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens. A Paris, c'est la suite de plus d'un demi siècle de syndicalisme agricole. Pendant un demi siècle, le syndicalisme agricole, s'il a à son actif d'incontestables succès, a agi d'une façon désordonnée. Soumis à des idées politiques ou philosophiques, de ce fait divisé, il n'avait pas pu obtenir pour la masse des producteurs la place à laquelle ils ont légitimement droit dans la Nation.

Depuis 1946, les paysans de la Métropole ont rompu avec des défauts que certains voulaient élever au rang de traditions. Ils ont proclamé au cours d'une séance émouvante dont le souvenir reste gravé dans le cœur des participants, l'unité de l'action syndicale agricole, dégage de toutes contingences non professionnelles.

A Tunis, c'est le début du syndicalisme agricole. Si les agriculteurs de Tunisie n'ont pas derrière eux un demi siècle d'activité syndicale, ils arrivent cependant au syndicalisme agricole avec certains préjugés. Malgré cela on peut aisément constater qu'après trois ans de propagande, après deux ans d'action véritable, il se crée une doctrine, il se crée des équipes nombreuses et agissantes, ayant la foi dans l'avenir de notre profession, sachant d'abord ce qu'il faut apporter à l'action syndicale et ensuite ce que l'on peut en attendre. Car le syndicalisme ne fait pas de miracle. Ce n'est que par un travail acharné de chaque syndiqué que des résultats sont acquis.

C'est ainsi que les ouvriers, les industriels, les commerçants ont obtenu ces succès connus de tous. Combien d'agriculteurs s'exclament alors : « On ne fait rien pour nous ». C'est que ce qui a été donné aux ouvriers, aux industriels, aux commerçants, a été obtenu par eux après des luttes où ils se sont présentés, dans chacun de ces trois groupes, en masse unie, organisée et agissante.

La solution est donc connue et elle ne dépend que de chacun de nous : S'unir, s'organiser, travailler. Les résultats viendront après, car ce n'est pas à des agriculteurs qu'il faut rappeler qu'avant de récolter il faut défricher, labourer, herser, semer.

Il a donc été encouragé pour l'avenir de notre profession de constater la parfaite tenue des Assemblées Générales de la Fédération des Syndicats Agricoles de Producteurs. Certes on ne peut prétendre que tous les agriculteurs de toute la Tunisie y étaient représentés.

Mais ceux qui étaient là étaient convaincus de la nécessité de l'union, de la gravité des problèmes qui se posent aujourd'hui et de ceux qui se posent demain, et de la nécessité plus grande encore que cette union dépasse les frontières de la Tunisie pour réaliser l'union des agriculteurs de la Métropole, de l'Algérie et de la Régence.

Aux rivalités algéro-tunis-métropolitaines il faut substituer l'accord algéro-tunis-métropolitain. La Tunisie ne doit plus être absente des débats qui à Paris fixeront le sort de notre agriculture. Et dans ce domaine il est réconfortant de constater qu'ailleurs qu'il y a deux ans la Tunisie était parfaitement ignorée tant des agriculteurs métropolitains que des fonctionnaires parisiens, nos problèmes agricoles sont maintenant connus.

L'action de la C.G.A. n'aurait-elle eu que ce seul résultat qu'il justifierait à lui seul notre organisme professionnel. Malgré cela beaucoup trop d'agriculteurs réfléchissent encore. Ils ont raison de réfléchir, ils ont raison de discuter, sous réserve de ne pas s'en tenir à des questions par trop secondaires, et de ne pas trop faire appel aux arguments byzantins et puniques !

Mais qu'ils réfléchissent vite, car nous sommes de plus en plus à l'ère de la vitesse. Que notre cerveau ne soit pas en retard sur les événements. Il y va de notre intérêt personnel, ce qui est l'affaire particulière de chacun de nous. Il y va surtout de l'intérêt général de notre profession donc de l'intérêt général du pays et de tous ceux qui attendent de nous, leur nourriture.

T. A.

la Tunisie Agricole

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C.G.A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Téléphone : 76.45

Abonnement 300 frs par an — Versements : C.C.P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » — Tunis R.P. 10.306

Assemblées Générales - Extraordinaire et Ordinaire - de la FÉDÉRATION DES SYNDICATS AGRICOLES DE PRODUCTEURS DE TUNISIE

Assemblée générale Extraordinaire

Le jeudi 17 mars 1949, à 9 h. 10, à la Maison des Agriculteurs, 6, Avenue Roustan à Tunis s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération des Syndicats Agricoles de Producteurs de Tunisie.

56 délégués représentant 33 syndicats, sur 58 syndicats inscrits. L'Assemblée a été présidée par M. VACHEROT, Président de la Fédération.

Le Bureau de l'Assemblée est ainsi composé : Président : M. VACHEROT, Président de la Fédération; Secrétaire : M. YANACOPOULO (Gromballa); Scrutateurs : MM. BECHIR TRIKI (Sousses); GEORGES LEGROS (Chouat Lagrenée).

Le Président : Nous vous avons convoqués à cette Assemblée Générale Extraordinaire pour apporter à nos statuts des modifications qui nous vaudraient une représentation plus équitable de toutes les branches d'activités agricoles au sein du Conseil d'Administration de la Fédération et pour mettre sur pied un règlement intérieur.

I. — MODIFICATION ARTICLE 24 DES STATUTS

L'ordre du jour porte comme première question la modification de l'article 24 des statuts.

Cet article est ainsi libellé : « Le Conseil d'Administration procède chaque année lors de la première réunion qui suit l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et l'élection des délégués régionaux, à l'élection de son Bureau qui comprend :

1. Président, 2. Vice-Présidents, 3. Secrétaire Général, 1. Secrétaire Général Adjoint, 1. Trésorier Général, 1. Trésorier Général Adjoint, et 5 assesseurs, de manière que chaque région administrative soit représentée au Bureau ».

Nous vous proposons de modifier le 2^e alinéa de cet article en portant le nombre des membres du Bureau de 12 à 20; ces 20 membres du bureau représentant notre Fédération à l'Union de Tunisie de la C.G.A.

La composition du bureau serait la suivante : 1. Président, 6 Vice-Présidents, 1. Secrétaire Général, 5 Secrétaires Généraux Adjoints, de manière que chaque région administrative soit représentée au bureau, 1. Trésorier Général, 3 Trésoriers Généraux Adjoints et 3 assesseurs.

Comme nous le verrons lors de la discussion du règlement intérieur, nous vous proposons de subdiviser la profession agricole en 7 grandes catégories.

1. la polyculture
2. la céréaliculture
3. la viticulture
4. l'oléiculture
5. l'arboriculture et agrumiculture
6. les cultures maraichères
7. l'élevage.

Ces sept catégories seraient représentées par le Président et les Vice-Présidents. Par ailleurs, les cinq secrétaires généraux adjoints représenteraient chacun une région administrative, les trois trésoriers généraux, le premier le Nord, le second le Centre, le troisième le Sud.

Ainsi au sein du bureau serait assurée une représentation équitable des spécialités et des régions.

M. ATTARD (Tunis-Banlieue-Sud) : Le Syndicat de Tunis-Banlieue-Sud est d'accord pour cette formule mais demande de supprimer les sièges pour la polyculture qui font double emploi avec les autres spécialités.

M. CARRIQUE (Ksar-Bou-Kris) : Votre commission des statuts a estimé que les exploitations qui équilibraient leur économie par plusieurs cultures devaient être représentées. Les problèmes qui se posent pour elles forment en quelque sorte une

synthèse des problèmes des spécialités.

L'exploitant d'une ferme de polyculture est amené à avoir des vues d'ensemble. Il est de l'intérêt de notre profession que ces vues soient exposées et discutées au sein du bureau de la Fédération.

M. GRAVAGNA (Gromballa) : Je trouve aussi que 6 postes pour la polyculture c'est énorme, on pourrait réduire à 3 et renforcer l'agrumiculture insuffisamment représentée.

Le Président : Nous reprendrons cette question tout à l'heure. Pour l'instant il s'agit de la composition du bureau. La répartition des sièges sera discutée avec le Règlement Intérieur.

Personne ne demandant plus la parole, la modification de l'article 24 est soumise au vote.

La nouvelle rédaction de l'article 24 telle qu'elle est proposée ci-dessus est adoptée à l'unanimité. Il n'y a aucune abstention ni aucune voix contre.

II. — MODIFICATION DE L'ARTICLE 13 DES STATUTS

Le Président : La deuxième question portée à l'ordre du jour concerne la modification de l'article 13 dernier alinéa, relatif à l'envoi du projet de Budget aux délégués à l'Assemblée Générale.

En effet les statuts stipulent que le projet de Budget est communiqué aux délégués 1 mois avant l'Assemblée Générale. Ce délai est long et nous oblige à retarder la réunion de votre Assemblée Générale.

Aussi vous est-il proposé de modifier cet article en stipulant que le projet de budget est annexé à l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, c'est-à-dire 15 jours avant la réunion de cette Assemblée.

Le dernier alinéa de l'article 13 serait supprimé et remplacé par la rédaction suivante :

« En ce qui concerne la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le projet de budget est annexé à l'avis de convocation ».

Après quelques demandes d'explications de la part des délégués la modification de l'article 13 des statuts est soumise au vote.

La nouvelle rédaction du dernier alinéa de l'article 13 des statuts telle qu'elle est proposée ci-dessus est adoptée à l'unanimité. Il n'y a aucune abstention ni aucune voix contre.

III. — REGLEMENT INTERIEUR

Le Président : Je donne lecture du projet de Règlement Intérieur. Il sera ensuite discuté article par article.

a) Article 1
M. LE FRAPPEUR (Gromballa) signale que parmi les syndicats spécialisés, l'élevage à proprement parler (élevage bovins par ex.) n'est pas représenté.

Le Président : Lorsque des syndicats spécialisés d'élevage se constitueront-ils auront leur place réservée.

M. J. DU MONT (Souk-El-Khemis) : Par suite de la modification de l'article 24 des statuts la représentation régionale est satisfaisante.

D'ailleurs on a pu remarquer que la représentation régionale crée des confusions. Les Chambres d'Agriculture ont été constituées sous la forme régionale dans l'ensemble de la Tunisie.

On contraindre la C.G.A. est une organisation qui doit englober l'ensemble des intérêts agricoles de la Tunisie, sur l'ensemble du territoire et grouper les différentes spécialités agricoles et non pas les spécialités régionales.

Il est vraisemblable que cette représentation régionale dans le sein de la C.G.A. est dangereuse et même nuisible.

Le Président : Si l'on prend la décision de supprimer les délégués régionaux, il faudrait ne la prendre

qu'à partir de 1950, cette année c'est trop tard, car des agriculteurs ne se sont pas présentés comme délégués syndicaux, pensant se présenter comme délégués régionaux.

Le Président propose de voter la suppression des postes de délégués régionaux, au sein du Conseil d'Administration, à partir du 1^{er} janvier 1950.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité de supprimer les postes de délégués régionaux à partir du 1^{er} janvier 1950. En conséquence les articles suivants des statuts sont modifiés :

ART. 12. — L'article 12 est ainsi rédigé :

« 1^{er} Syndicats à vocation générale. Les syndicats non fédérés à l'échelon régional et les Fédérations régionales élisent des délégués les représentant dans le sein de la présente Fédération, ce sont les délégués syndicaux. »

« Chaque syndicat élit au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des délégués pris parmi les membres de son Conseil d'Administration proportionnellement au nombre d'adhérents ayant acquitté leur cotisation. Le nombre de délégués à élire ainsi est fixé par le Règlement Intérieur. »

« 2^e Syndicats spécialisés. Chaque groupement spécialisé élit au cours de son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 3 délégués pris parmi les membres de son Conseil d'Administration. »

« Ce sont les délégués spécialisés : 1. 2 de ces délégués sont membres des Assemblées Générales. »

« 3. Le troisième délégué est membre de droit du Conseil d'Administration de la Fédération ; il n'est pas membre des Assemblées Générales. »

ART. 23. — Le premier alinéa est ainsi rédigé :

« La Fédération est administrée par un Conseil composé de 36 à 50 membres : 1. 36 membres élus au bulletin secret par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ; 2. 2 de ces délégués sont membres des Assemblées Générales. »

« 3. Les membres désignés par les groupements spécialisés de producteurs à l'échelon central à raison d'un délégué par groupement adhérent. »

« Le Conseil d'Administration procède chaque année lors de la première réunion qui suit l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'élection de son bureau qui comprend : 1. 1 Secrétaire Général, 5 Secrétaires Généraux Adjoints, de manière que chaque région administrative soit représentée au Bureau, 1. Trésorier Général, 3 Trésoriers Généraux Adjoints, et 3 Assesseurs. »

« Le Bureau se réunit sur convocation du Président chaque fois que cela est nécessaire. »

d) Article 4
Cet article concerne les sièges réservés à la Fédération du Sud Tunisien.

Adopté à l'unanimité.

e) Article 5
Référence article 24 des statuts tel qu'il vient d'être modifié.

Adopté à l'unanimité.

f) Article 6
Le Président : Il est vraiment nécessaire que les syndicats envoient les résultats de leurs élections à la date qu'on leur demande. Tous les ans on est obligé de faire des rappels pour avoir ou ne pas avoir les résultats.

Il faut donc fixer une date limite celle du 5 février.

(Lire la suite en 3^e page)

" L'individualisme n'a plus cours quand le monde entier est syndiqué " (Mr. COUDE du FORESTO) (D. T. du 23-3-49)

ORGES

Après cinq années de sécheresse et de misère, le Centre-Sud de la Tunisie attend enfin une récolte d'orges très abondante. On évalue pour l'ensemble du territoire la récolte à trois millions et demi de quintaux environ.

En tenant compte des besoins, des stocks de sécurité constitués par les particuliers et par l'Administration, il reste plus d'un million de quintaux disponibles pour l'exportation.

Si maigre qu'ait été la récolte 1948, certaines quantités d'orges avaient été conservées par les particuliers, dans des buttes de petites spéculations. Depuis près d'un mois, le marché parallèle des orges s'est effondré, ce qui est un bien, puisque l'on avait vu acheter cet hiver des orges plus cher que le blé. Mais devant les promesses fastueuses de la récolte 1949, un véritable vent de panique a soufflé, et l'on « solide » actuellement les orges à 8 et 900 francs le quintal, quand on ne traite pas déjà celles de la nouvelle récolte à ces prix-là.

Que ne doit-on craindre lorsque dans trois semaines la moisson des orges battra son plein !

Il apparaît nécessaire et urgent que le Gouvernement intervienne en affirmant immédiatement :

1^o que la STONIC achètera toutes les quantités d'orges qui lui seront livrées. (En effet, certains spéculateurs font courir le bruit dans le bled, que la STONIC ne s'intéressera qu'au blé);

2^o qu'un acompte de X... francs sera versé immédiatement par quintal d'orge livrée. Cet acompte doit être suffisamment élevé pour arrêter toute spéculation sur les orges et toutes promesses de vente. Pour notre part, nous jugeons que cet acompte doit être d'environ 1.500 fr., puis-que le prix de l'orge sera vraisemblablement au-dessus de cette somme, compte tenu de la hausse indéniable des céréales, soit 75 % de la valeur actuelle des blés.

Ces mesures ne sont pas prises d'extrême urgence, on assistera à une catastrophe qui déjà débute, et qu'il sera bientôt trop tard pour arrêter.

Le fellah, que cinq années de sécheresse ont rendu misérable, a un besoin pressant d'argent, et la peur de cette abondance, tant espérée cependant, lui fait liquider sa récolte entre les mains de celui qui dispose actuellement de gros capitaux. Il ne faut pas que cela soit, il faut rassurer le petit agriculteur, lui faire savoir que l'Etat lui achètera toute son orge à un prix juste et rémunérateur; le fruit de ses efforts doit lui revenir.

Il y a là un problème économique qui est plus encore un problème moral et social.

Le lendemain, dès neuf heures, tout le monde était là pour écouter le remarquable travail établi par M. Deleau, vice-président de la F.N.S.E.A. et Président de l'A.G.P.B., c'était le plus gros morceau du Congrès puisqu'il s'agissait du rapport économique. Avant que M. Deleau ne monte à la tribune le Président Forgas donnait la parole au représentant algérien, et ensuite à notre ami Ali Seghir qui traça un bref et éloquent tableau de la situation économique actuelle de la Régence. Il fut très applaudi.

(Lire la suite en 4^e page)

LA C.G.A. SUR LES ONDES REFORMES AGRAIRES

Une enquête trop rapide à notre gré — mais peut-être pas au vôtre, quel qu'en puisse être l'intérêt — nous a menés successivement en Finlande, puis en Tchecoslovaquie, où nous étions restés lorsque nous vous parlions de « Coopératives de Pâturages de Montagne » ; ces groupements libres, respectueux, nous dit-on, de la propriété privée, se préoccupent notamment de la reproduction du bétail sélectionné, de l'engraissement de jeune bétail envoyé en transhumance de régions moins exploitées durant l'été, enfin, de la production de fromage à toutes fins.

Notre source nous fait remarquer qu'en pays tchèque la coopération agricole de production — si l'on excepte celle dont nous venons de parler — n'existe pratiquement pas, bien que légale. Il n'y aurait, en tout, pas dix coopératives exploitant 2.000 hectares. Cet insuccès d'une méthode qui nous est chère nous laisse à vrai dire perplexes.

Quoi qu'il en soit, ce sont, au total, 100.000 familles venues de l'intérieur du pays, et 20.000 de l'extérieur, qui auraient pu, en définitive, se « casser » aux frontières sur les terres des Allemands justement dépossédés. En Tchecoslovaquie, cependant, ce sont 100.000 hectares qui ont eu le même sort, sans difficulté, en ce qui concerne les terres cultivables, et 300.000 hectares de forêts.

Les informations à tirer de notre document s'arrêtent là. Mais nous en avons trouvé d'autres ailleurs, et il se trouve que le sort de cloche rendu est différent. Une revue, extrêmement sérieuse et toute au service de la cause agricole dans l'Union Française — j'ai nommé « Informations et Documentation Agricoles » — im-

partialement le document tchèque dont nous venons de parler, mais en garde ses lecteurs dans un numéro ultérieur, et écrit notamment : « Le Gouvernement de Prague prétend qu'il n'a pas voulu faire de la collectivisation, et qu'il n'y a pas de Kholozes en Tchecoslovaquie, mais il est probable qu'on nous expliquera un jour que les nécessités de l'économie et du Machinisme exigent que les petits propriétaires soient groupés en Coopératives de Culture. »

« Que ces deux mots de « exigent » et de « coopératives » s'accordent donc d'instinct ! En tout état de cause, les dirigeants tchèques savent le servir du sentiment naturel de liberté des agriculteurs, et de leur attachement légitime à la propriété individuelle. »

Nous avons en mains le texte d'une autre étude, d'ailleurs très longue, et que j'ai officiellement faite en Tchecoslovaquie par un Maître de Conférences à l'Institut National Agronomique, et publiée par la Revue du Ministère Français de l'Agriculture.

Il est essentiel de savoir que, déjà, de 1920 à 1930, la Tchecoslovaquie avait ébauché une réforme agraire, portant sur 1 million 700.000 hectares au lieu des 4 millions prévus. Cette réforme, qui travaillait une catégorie de citoyens au détriment d'une autre et moyennant indemnité, fut qualifiée de « bourgeoise ». Néanmoins, dès 1930, la petite ferme familiale dominait. Il y avait de nombreuses écoles d'agriculture : 3 supérieures, 32 secondaires et 317 pratiques, en 1938. Le ma-

tiériel était inégalement réparti. D'Ouest en Est, c'est-à-dire de la Bohême à la Ruthénie. Le mouvement coopératif était largement répandu.

Arrivons à 1945, où le ministre compétent applique à cent pour cent la réforme de 1920. Des mars 1948 : « la terre est à qui la cultive » et le maximum de la propriété individuelle, le est abaissé à 50 hectares. Et notre source officielle n'hésite pas, elle, à parler de « collectivisation », tout en repoussant le terme de « kholkoze ». Mais cette collectivisation, trop précipitée, risquerait de nuire au ravitaillement. On procède donc par paliers, la cite : « On s'efforcera de réaliser des coopératives volontaires, ou en tous cas, sans trop de contraintes ». Ce dernier euphémisme fait trembler.

On a d'ailleurs remarqué que certaines entreprises collectivisées marchent moins bien, tournaient moins rond, et « rendaient » moins que leurs voisines plus modestes restées aux mains de cultivateurs avisés comparant la réforme de 1920 à celle de 1948.

Dans l'ensemble — je cite à nouveau — « Il y a une contradiction entre le désir paysan d'autonomie et les exigences du matériel moderne ». Contradiction que nous nous efforçons, en Tunisie, comme en France, de résoudre par les livres coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun.

La masse rurale, à l'égard de la collectivisation, ferait preuve, comme toute, de plus de résignation que d'hostilité. Ce n'est pas un succès d'enthousiasme....

Dans les Sudètes, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, 700.000 Allemands agriculteurs ont été expulsés, et c'est une véritable « colonisation » qui s'est installée. Les « vieux » gardiens de la région slave la plus occidentale. Un effort de modernisation est enregistré, mais nombre de « colons » paraissent avoir retardataires que leurs prédécesseurs germaniques. Il semble cependant qu'on n'assistera pas, dans les Sudètes, à la régression technique perdue par la partie ex-allemande de la nouvelle Pologne.

En Moravie viticole, au Sud de Brno, la colonisation a créé une structure égalitaire, et nombre de nouveaux venus ne connaissent rien à la viticulture, dont ils se désintéressent visiblement. Le nombre d'exploitations, dans cette région, a diminué de 40 pour cent.

Nos informations étant abondantes et touffues, il nous faut renoncer à vous parler plus longtemps des aspects divers de la réforme agraire tchecoslovaque, d'où ressort l'antithèse d'une part de quelques rares coopératives d'exploitation des régions fourragères du Nord, d'autre part des petites fermes de Slovaquie orientées.

Le plan actuel du Gouvernement de Prague vise en quelque sorte à l'occidentalisation de l'agriculture, et prétend ne serait-ce qu'en matière d'élevage, et dans un délai de cinq ans, réplique du fameux « platilka » soviétique, augmenter la production de bœuf de 52 pour cent, de porc de 77 pour cent, de lait de 116 pour cent, d'œufs de 114 pour cent ! Excusez du peu. Un dirigisme tarouche est appliqué, et les agriculteurs, dit-on, ne sont pas satisfaits.

Profitant de ma présence à Paris pour le 3^e Congrès de la F.N.S.E.A., j'ai tenu à prendre contact avec les personnalités dont l'action peut être utile à notre agriculture tunisienne. Je dois dire que partout, j'ai très facilement obtenu audiences, ainsi que M. Castelnaud, qui continue à faire partie de notre équipe à Paris.

Ma première visite a été pour l'Association Générale des Producteurs de Blé (A.G.P.B.). J'ai été reçu par tout l'Etat-Major : le Président Deleau, M. Halle et son Directeur M. Menesson, qui m'ont mis au courant de la question des céréales en France, blés et céréales secondaires, ainsi que des accords de Washington. M. Halle, délégué de la France, en revenant, et avait pu faire adopter pour la France la position d'exportateur sur le marché mondial des céréales, alors que jusqu'à présent, nous étions importateurs. Ce gros résultat, il ne faut le compromettre par aucune importation d'ici la récolte, pour assurer une soudure qui, du fait de livraisons ralenties ces mois derniers, inquiète le Ravitaillement français, ainsi que l'Office des Céréales. Lorsque j'ai an-

Compte-rendu du voyage à Paris de M. Vacherot, du 4 au 14 Mars 1949

destie ne fait pas connaître assez ici, mais qui jouit d'une autorité considérable à Paris dans les milieux ministériels. M. Zermati m'a accompagné dans la plupart des réunions, m'apportant ainsi une aide précieuse, ainsi que M. Castelnaud, qui continue à faire partie de notre équipe à Paris.

Ma première visite a été pour l'Association Générale des Producteurs de Blé (A.G.P.B.). J'ai été reçu par tout l'Etat-Major : le Président Deleau, M. Halle et son Directeur M. Menesson, qui m'ont mis au courant de la question des céréales en France, blés et céréales secondaires, ainsi que des accords de Washington. M. Halle, délégué de la France, en revenant, et avait pu faire adopter pour la France la position d'exportateur sur le marché mondial des céréales, alors que jusqu'à présent, nous étions importateurs. Ce gros résultat, il ne faut le compromettre par aucune importation d'ici la récolte, pour assurer une soudure qui, du fait de livraisons ralenties ces mois derniers, inquiète le Ravitaillement français, ainsi que l'Office des Céréales. Lorsque j'ai an-

noncé que la Tunisie serait exportatrice de plus d'un million de quintaux d'orge et d'un million au moins de blé dur et tendres, et cela dès les premiers jours de juin, M. Halle a immédiatement pris rendez-vous pour moi avec M. Brasard, Haut-Commissaire au Ravitaillement.

Dès le lendemain, j'étais reçu par le Haut-Commissaire Brasard qui s'intéresse, non seulement à notre situation céréalière mais aussi à notre position d'exportateur d'huile, d'agrumes, de vin, à notre élevage de moutons et porcs. En particulier, le Ministre attachait une importance telle à nos possibilités d'exportation de blé sur la Métropole (importance d'autant plus grande qu'avant pris contact la veille avec les délégués algériens, j'avais pu parler au nom des deux pays et citer les possibilités de blé à exporter d'Algérie) que dès mon départ de son bureau, il téléphona au Président Queuille, pour lui faire part de ma visite, et la décision était prise de surseoir à toute importation de blé étranger.

(Lire la suite en 4^e page)

METEOROLOGIE

Prévisions à moyenne échéance pour la période du 26-3 au 1-4-49

Temps perturbé avec faibles pluies par places et risques d'orges sur le littoral est, jusqu'au 27 inclus. Éclairs à partir du 28 avec ciel variable.

Vent de S.E. à E., tournant à N.E., puis Nord faible.

Lire en 2^e et 4^e page

— CE QUE FAIT POUR VOUS L'U.T.-C.G.A.
— LA VIE SYNDICALE
— LA VIE COOPERATIVE
— REUNION DE LA C. R. P. N. A.
— NOS ECHOS, etc., etc., etc.

LE 3^e CONGRES de la F.N.S.E.A. à Paris

Le troisième Congrès National de la F.N.S.E.A. a tenu ses Assises au Palais de la Mutualité à Paris, les 8 et 9 mars 1949. L'U.T.-C.G.A. était représentée à ce Congrès par son Président, M. Vacherot qu'avait rejoint M. Ali Seghir, secrétaire général adjoint. Notre très faible cotisation versée à l'Organisation Métropolitaine ne nous permettant d'envoyer qu'un seul délégué à côté des 14 délégués envoyés par notre voisine l'Algérie, nous devons à l'esprit de camaraderie des agriculteurs métropolitains, le second siège qui nous a été octroyé.

La première journée du Congrès comprenait à son programme le « rapport moral » présenté par M. Blondelle, secrétaire général de la F.N.S.E.A. L'orateur passe en revue

la tâche accomplie depuis le dernier Congrès, c'est-à-dire 18 mois, et trace le programme à poursuivre. Après son exposé la discussion déclenche quelques interventions mais sans parti-pris et sans passion. Le projet Blondelle et les motions qui le complètent sont adoptés à une très large majorité.

L'après-midi était consacrée à l'étude des rapports dans les différentes Commissions; c'est là qu'il eût été particulièrement utile d'être nombreux. Nous pûmes cependant assister, grâce à l'aide de M. Castelnaud venu nous rejoindre, aux Commissions des Problèmes Economiques, de la Fiscalité, des Sinistres.

Tard dans la soirée, le Président Rozé présentait son rapport de la Commission des Statuts, adopté

également, et, après un bref dîner, étaient présentés les rapports financiers et les rapports sur les Chambres d'Agriculture. Il était plus de minuit lorsque les congressistes quittèrent le vaste hall.

Le lendemain, dès neuf heures, tout le monde était là pour écouter le remarquable travail établi par

M. Dumont, maître de conférences à l'Institut National Agronomique, attaché au Commissariat du Plan, vient de passer quelques jours à Tunis.

Ayant été informé avant son départ de la visite que M. Vacheroir avait fait à Paris au Commissariat, il a tenu à prendre contact avec l'U.T.-C.G.A.

Il y fut reçu le lundi 21 mars, dans la matinée, par M. Vacheroir, président de la Fédération des Coopératives Agricoles, M. Boglio, président de la Coopérative de Motoculture.

Des questions très importantes furent étudiées, en particulier le financement d'un programme de nos organisations de coopération pour un équipement meilleur. Ces conversations permettent d'espérer des résultats positifs sous peu.

En fin de matinée, le lundi 21 mars, MM. Vacheroir, Reynier, Carrier, Quennec, Baccouche, Pochier et Savelli se réunissent, afin d'arrêter, après les études faites par ces différentes personnes, la position de la C.G.A. en face de la fiscalité, devant les exigences budgétaires et les problèmes économiques.

Mais nous demandons alors à nos élus du Grand Conseil de continuer à employer l'impôt mieux en rapport avec les besoins du pays que les années précédentes. Nous jugeons que le Gouvernement se doit de penser aux grands problèmes d'intérêt général et de les réaliser avec la collaboration des organismes représentatifs. Grand Conseil, Chambres Consultatives et C.G.A. Le fonctionnaire a besoin du technicien auprès de lui, ainsi que de l'utilisateur. Mais le Grand Barrois, d'accord, mais le jour. Or le premier tuyau d'irrigation avait dû être posé en même temps que la première pierre du barrage, et après une étude sérieuse des sols.

L'énigme rurale : Lutte contre l'érosion, reboisement, recherche des points d'eau et forage, développement de l'équipement agricole.

Production animale : amélioration de l'élevage ovin par réserves fourragères, puis par l'introduction des géniteurs de choix, la création de stations d'insémination artificielle. Céréales : équipement en silos : COSEM, silos à orge, etc.

Pour les Travaux publics : entretien des pistes et routes secondaires, puis spectaculaires, mais qui assurent l'écoulement des produits.

Toutes ces réalisations qui sont bien conformes au programme d'équipement et de modernisation ne sont réalisables que par le travail commun des représentants du Grand Conseil, des Chambres d'Agriculture et des fonctionnaires intéressés.

Mais pour ces réalisations, il faut une trésorerie considérable et l'on est en droit d'être surpris en constatant que sur les 10 milliards du plan Marshall, seuls 2 milliards sont réservés à l'Agriculture ; sur ces 2 milliards, combien iront aux secteurs privé et coopératif ?

Ceci étant, et pour entrer dans certains détails, nous jugeons que la viticulture ne doit pas supporter un accroissement d'impôts, au prix d'efforts financiers tellement excessifs qu'on peut se demander avec inquiétude au-dessus de quel rendement les nouvelles plantations seront rentables. L'espoir d'une très belle récolte permet de dire que le rendement par hectare ne peut être que de 25 millions de plus-value appréciable d'environ 25 millions dans les recettes.

Céréales : Nous pensons que la taxe de contrôle doit être maintenue et portée à 1 % et étendue aussi à la culture d'agrumes et d'oléagineux. Les oliviers nous paraissent devoir être écartés (déjà multiplié par 4 l'an dernier).

Nous avons déjà eu à prendre position en ce qui concerne la patente sur les loyers et les métayages des propriétés rurales et nous maintenons notre position qui en demande la suppression.

Nous pensons enfin qu'une augmentation des prix des carburants peut être faite, mais avec une extrême réserve. Si l'agriculture n'est pas le seul consommateur de carburants, elle doit bénéficier de 44 % de la consommation d'essence et 24 % de la consommation du gas-oil, quantités auxquelles il faut ajouter les consommations auto, transports, installations de transformation, etc. Dans le domaine de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Nous tenons à rendre hommage à l'aide apportée par l'application du plan Marshall.

Mais il apparaît nécessaire aussi de faire appel aux capitaux du secteur privé et pour cela de leur donner confiance et des possibilités d'investissement. A ce propos, ce qui frappe de façon immédiate le métayage, c'est le problème foncier. C'est des réformes profondes n'auront pas été réalisées dans ce secteur, tout qu'entre gens de bonne foi et sans passion on n'aurait pas osé aborder le problème de la culture ne développée qu'à coup de carburants, toute augmentation de ce facteur de production a une répercussion directe sur le produit fini (12 à 15 litres pour produire un quintal de blé).

Journées de l'Agriculture Nord-Africaine

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28-2-49 du Syndicat des Eleveurs de Brebis et Chevres Laitières

A 16 h. 30, le Président, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance en présence de M. Toré, représentant le Service de la Production Animale, Mlle Cordier, directrice de l'Institut Agricole et de M. Ménager. Après lecture et approbation du rapport moral, il passe la parole au Président, qui rend compte de sa gestion. Formé il y a deux ans notre groupement comptait 37 membres en 47 et 33 en 1948. Le solde en caisse est de 8.000 francs.

L'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration. Le principe du versement d'une cotisation à la C.G.A. est adopté à l'unanimité. Le mandat de MM. Thouvenin, Lombard et Noël Monrozier est renouvelé à l'unanimité.

Un large échange de vues s'ouvre ensuite sur la possibilité d'organiser au sein du Syndicat un contrôle de notre production laitière, y compris notamment l'hygiène. M. Ménager, Noël, Charvillat et Monrozier. Il est finalement décidé que le Conseil d'Administration étudiera la question de plus près.

Le Président demande que les brebis sardes nouvellement importées soient inscrites sans plus tarder, car les livres généalogiques, il serait étonnant qu'ils soient, car les éleveurs ayant importé des géniteurs — mâles ou femelles — reçoivent un duplicata de leurs livres généalogiques. M. Toré promet de poser ces deux questions au Service de la Production Animale.

Afin d'augmenter nos ressources et de permettre éventuellement au syndicat de participer à l'organisation du contrôle laitier, il est décidé à l'unanimité que la cotisation pour 1949 serait de 10 francs par adulte. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30.

Le Président, N. MONROZIER.

LA VTE COOPÉRATIVE

Mardi 5 avril, 9 h. et demie : La Coopérative Agricole.

L'après-midi : visite des silos « Maurice Caillaux », à La Manouba, et des installations de la Distillerie Coopérative Viticole à Djebel-Djelloud.

Mercredi 6 avril, à 9 h. 1/2 : La Coopérative Artisanale.

L'après-midi, visite du « Dar El Toumi », à Sidi-bou-Said.

Jeudi 7 avril, à 9 h. 1/2 : La Coopérative de Consommation.

L'après-midi, visite du magasin de gros de l'Union des Coopératives de Consommation de Tunes.

Vendredi 8 avril, 9 h. : La Coopérative en général. Conférence de M. Georges Lasserre.

L'après-midi, visite de la Cave Coopérative de Schuigui.

Samedi 9 avril, 7 h. 1/2 : Visite des installations artisanales et agricoles du Cap-Bon.

Dimanche 10 avril, 6 h. 1/2 : Visite à Sfax des Coopératives de Pêche.

Tous les agriculteurs qui s'intéressent au mouvement coopératif sont invités à prendre part à ces manifestations.

PROGRAMME

Lundi 4 avril, 16 h. 30 : Inauguration par M. le Résident Général de l'Alliance Française. Exposition de produits coopératifs, photographies, maquettes graphiques ; cette exposition durera jusqu'à dimanche 10 avril.

Les séances du lundi après-midi, des matinées des mardi, mercredi, jeudi et vendredi auront lieu à l'Alliance Française, rue Thiers, à Tunis.

Coopérative d'Elevage & d'Insémination Artificielle

La Coopérative d'Elevage et d'Insémination Artificielle désirent commencer les tournées de lutte antiparasitaire au mois d'avril, les coopérateurs intéressés sont priés de s'inscrire le plus rapidement au siège de la Coopérative, 5, impasse St. Jean, à Tunis.

Jeudi 17 mars, MM. Vacheroir et Carrière recevaient à l'U.T.-C.G.A. M. Victor Vinde, porteur d'une lettre de recommandation du Service d'Information et de Presse du Ministère des Affaires Etrangères. M. Vinde est à Paris. Il entreprend avec son épouse, pour deux grands journaux suédois, l'« Expression » et les « Dagbladet », une vaste enquête sur les problèmes qui se posent en Tunisie, Algérie et Maroc.

M. et Mme Vinde sont très intéressés par notre technique agricole, le développement de la motoculture, l'exploitation rationnelle et moderne de nos fermes, les plantations arborescentes et l'élevage. Les questions sociales dans le cadre agricole, nos discussions et les échanges de vues et l'évolution leur ont fait poser bien des questions, ainsi que le régime foncier et la lutte pour la conservation des sols. Ils ont paru frappés par le développement de nos organisations de Crédit, de Coopération et de Mutualité. Ils ont été très intéressés par les problèmes qui se posent en Tunisie, Algérie et Maroc.

COMMUNIQUE Suédoise

AUX PROPRIETAIRES EXPLOITANT PAR METAYAGE

Les propriétaires agricoles cultivant leur domaine par métayage sont invités à se faire connaître d'urgence au siège de l'Union de la Tunisie de la C.G.A. pour constituer un sein de cet organisme une Section ayant pour but la défense de leurs droits.

MERCURIALES

MERCURIALE HEBDOMADAIRE Semaine du 14 Mars au 19 Mars 1949

Entrées au Marché aux Bestiaux

Bovins : 978 ; ovins : 6.350 ; caprins : 234 ; équidés : 236 ; dromadaires : 3. Total : 7.801.

Bovins : 467 ; ovins et caprins : 4.144 ; équidés : 66 ; dromadaires : 11 ; porcs : 396. Total : 5.074.

Prix de vente du kilo de viande sur pied

Bœufs, vaches, taureaux, bouillons : Minimum 90, Maximum 160 ; Veaux de lait : 180, 200 ; bœufs : 130, 140 ; chèvres et chevreaux : 70, 100 ; porcs : 80, 90.

Prix de vente du kilo de viande abattus

Bœufs, vaches, taureaux, bouillons : 190 à 200 ; Maximum, entiers 200 ; T. post 280 ; veaux de lait, bœufs, brebis : ne se vendent pas à la cheville ; agneaux : 240, 260 ; chèvres et chevreaux : pas de vente à la cheville ; porcs : 120, 140.

Accords Franco-Italiens

Le Journal Officiel de la République Française dans son numéro du 18 février 1949 donne la composition de la déléation française à la Commission Générale Mixte franco-italienne des accords du 29 mai 1948.

Le Président est M. François de PANAFIEU, Directeur des accords techniques au Ministère des Affaires Etrangères.

Un des Vice-Présidents est M. RABOT, sous-directeur au Ministère de l'Agriculture, chargé du service des relations extérieures.

M. BEILLAN, attaché commercial à ROME est chargé du secrétariat général.

Cette commission comprend :

- une sous-commission industrielle
- une sous-commission viticole
- une sous-commission des produits dérivés du lait.

Dans la composition des sous-commissions à caractère agricole nous relevons les noms de :

M. MARTIN, Président de la C.G.A. et Vice-Président de la Fédération des Associations Viticoles.

M. VERDIER, Président du Syndicat National du Commerce en gros des vins et spiritueux.

M. BRIAND, Président de la Fédération des Viticulteurs Charentais.

M. de LAULANIE, de la Fédération Nationale de la Coopération Agricole et Président de la Fédération des Coopératives Laitières.

M. LABET, Président de la section fromagerie de la Fédération Nationale des Syndicats d'Utilisateurs et Transformateurs du Lait.

M. FREYCHET, Président de la Société des Caves et Producteurs de Roquefort.

LES PLANTATIONS DE PRINTEMPS AU JARDIN

L'Etablissement Horticole LÉON PIN SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône), vous offre ses Cals-Réclames

Compagnés avec le plus grand soin, ces cals constituent une véritable sélection de végétaux de premier choix, dans les meilleures variétés.

Leur préparation en très grande série permet de les offrir à un prix particulièrement avantageux.

Leurs envois sont effectués à leur plantation.

Chrysanthèmes d'automne à grosses fleurs doubles

Les Chrysanthèmes que nous offrons sont des plants de tout premier choix, robustes et bien acclimatés, prêts à planter.

Nous mettons à votre disposition des catalogues illustrés de la grande fleur, et permettant d'obtenir des spécimens en tous points comparables à ceux que vous obtiendrez chez nous.

Une notice donne tous les renseignements pour réussir cette culture.

Notre établissement est installé à Saint-Genis-Laval (Rhône), dans une belle propriété, et nous sommes à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous demanderez.

Notre adresse : 10, rue de la République, 69100 Saint-Genis-Laval (Rhône).

Calis A : 10 CHRYSANTHEMES de tous coloris, franco par poste 375 fr.

Calis B : 20 CHRYSANTHEMES de tous coloris, franco par poste 680 fr.

Dahlias modernes à très grandes fleurs

Nous vous offrons des plants de tout premier choix, robustes et bien acclimatés, prêts à planter.

Nous mettons à votre disposition des catalogues illustrés de la grande fleur, et permettant d'obtenir des spécimens en tous points comparables à ceux que vous obtiendrez chez nous.

Une notice donne tous les renseignements pour réussir cette culture.

Notre établissement est installé à Saint-Genis-Laval (Rhône), dans une belle propriété, et nous sommes à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous demanderez.

Notre adresse : 10, rue de la République, 69100 Saint-Genis-Laval (Rhône).

Calis C : 6 variétés différentes, franco par poste 420 fr.

Calis D : 12 variétés différentes, franco par poste 780 fr.

Calis E : 25 variétés différentes, franco par poste 1.350 fr.

Calis F : Les 6 Dahlias plus beaux Dahlias, compagne uniquement de nouveautés, franco par poste 1.200 fr.

Opions à fleurs d'été

Ce calis comprend : 20 GLAIEUX Hybrides nouveaux variés, 10 MONARDÉES Orange à floraison continue, 1 CANNIA à fleurs d'Orchidées, 1 GLOXINIA Flecta à fleurs tubuleuses mouchetées (plante rare).

Calis G : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis H : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis I : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis J : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis K : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis L : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis M : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis N : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis O : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis P : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis Q : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis R : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis S : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis T : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis U : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis V : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis W : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis X : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis Y : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

Calis Z : 10 Opions à fleurs d'été, franco par poste 525 fr.

LES PLANTATIONS DE PRINTEMPS AU JARDIN

LE 3^e CONGRES DE LA F.N.S.E.A. A PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le rapport de M. Deleau, député de la 2^e circonscription de la Tunisie, a été lu par le président du congrès, M. Lamy, président de la Fédération Algérienne, fut très écouté. Le rapport sur la Tunisie, qui le résumait à mon tour, lui aussi fut écouté avec faveur, recueillant des applaudissements qui prouvaient encore combien les paysans de France tenaient à prouver leur solidarité avec leurs frères d'Afrique du Nord.

C'est ensuite l'arrivée du Ministre de l'Agriculture, M. Pflimlin, qui tenait à assister à la fin des travaux de ce congrès. Le Ministre, accompagné de sa suite, a été reçu par le président du congrès, M. Lamy, et a prononcé un discours très éloquent, dans lequel il a souligné l'importance de ce congrès et a exprimé sa confiance dans l'avenir de l'agriculture tunisienne.

Le Président Forget, entouré des membres du Conseil d'Administration, a fait un résumé du travail accompli durant les deux journées de ce congrès. Il a souligné l'importance de ce congrès et a exprimé sa confiance dans l'avenir de l'agriculture tunisienne.

Abordant le grave problème de la surproduction, « l'abandon des produits agricoles ne peut et ne doit signifier la misère des producteurs ». C'est dans la baisse sur les moyens de production que se trouve le sauvetage de l'agriculture et, partant, le sauvetage de la monnaie française.

Enfin, avant de terminer par un vibrant appel à l'unité et au travail, le Président Forget a exposé au Ministre les doléances unanimes de tous les producteurs à l'égard des charges fiscales et demande impérativement une large représentation de nos élus agricoles au sein des commissions pour des accords douaniers et les exportations.

Le Ministre de l'Agriculture prend alors la parole; et c'est pendant près d'une heure, un exposé brillant et serré, sans flatterie, sans fausses espérances. Le paysan français est mis en face des difficultés du moment, le Ministre le console et lui permet de surmonter la période de déséquilibre économique actuelle. Son très grand talent d'avocat est, souvent avec rudesse, au service d'une cause qu'il connaît bien.

Il reprend les paroles du Président Forget et les grandes lignes du rapport économique présenté par M. Deleau, président de l'A.G.P.B., et en analyse les points principaux.

« La crise, dit-il, permet de comprendre les causes du mal et même d'en trouver les remèdes. Une orientation rationnelle de la production française est nécessaire, car dans cette abondance il y a encore des secteurs de pénurie. Dans le même temps, nous devons nous débarrasser de la surproduction de blé; mais c'est à la France à faire elle-même la soudure; le consommateur, de toutes façons sera servi; il est de l'intérêt des agriculteurs et de l'intérêt général de permettre à la France de conserver sa position d'exportatrice de blé. Il est donc essentiel que la France profite de cette chance; le sort de la céréalière française est entre les mains des agriculteurs.

« Il est nécessaire d'avoir une politique d'exportation organisée. Le total des besoins alimentaires des pays européens n'est pas encore satisfait; il est donc nécessaire d'exporter nos produits, en particulier sur l'Angleterre et l'Allemagne, mais à condition d'être organisée; l'organisation des marchés intérieurs, l'organisation des exportations à assurer par les producteurs eux-mêmes qui ne doivent pas demander tout à une administration mise devant la nécessité de réduire ses dépenses. Il faut resserrer les liens entre l'Administration et la profession organisée qui doit déchan-

PRINTEMPS...



L'INSECTICIDE FUDROYANT AU D.D.T.

TRIBUNE LIBRE

TOUT MIEL

Passé-t-il une semaine sans que soient prononcées en haut lieu, de ce côté ou de l'autre de l'eau, d'élogieuses et définitives paroles à la gloire de l'agriculture salvatrice du Pays, et des agriculteurs que ce miel requerrait, certes! Si la médaille symbolique qui leur est ainsi décernée, si finement gravée à l'envers d'une médaille féconde, produisant des fruits de la terre: épis et grappes, fruits et ruches, ne comportait, hélas! un revers, moins brillant mais fortement buriné; perceptible aux seuls intéressés, sur lequel l'artiste, facetieusement cruel en ses allégories, se plût à représenter vache à lait et pressoir, poule aux œufs d'or expirante.

détruisant, d'une lourde taxe sur les céréales, une parité laborieusement arrachée;

instituant une patente agricole inconnue sous d'autres cieux;

taxant les riches survivantes, alors qu'il faut prêter une oreille attentive pour percevoir le boudonnement des bêtises insuffisamment nombreuses pour féconder les vergers.

« Elles sont de ceux dont la multiplication doit paraître un objet

« important dans tout gouvernement

« poète. Quoi que le miel dont elles

« font chaque année de grandes rés-

« coltes, ait beaucoup perdu de l'es-

« time qu'il était dans des temps où

« le sucre, aujourd'hui si commun,

« était peu connu, ce miel nous est

« cependant encore très utile.

« L'épargne chaque année une pa-

« sse considérable au Royaume

« si on n'était plus obligé de tirer

« de la cire des pays étrangers... le

« Gouvernement si attentif d'ailleurs

« d'hui au bien public pourrait tirer

« les gens de la campagne de l'in-

« dolence qu'ils ont sur cet article

« en leur donnant des assurances

« que, non seulement leur taille ne

« serait point augmentée à cause

« des produits qui leur pourraient

« venir des abeilles, mais en accor-

« dant même chaque année une pa-

« sse diminution de taxe à celui qui

« aurait un certain nombre de ru-

« ches », écrivait il y a deux siècles

« l'illustre physicien-naturaliste Reau-

« mur.

« Mais, « trop heureux l'homme des

« champs, il connaîtra son sort, il

« saura son bonheur! » lorsque, tout

« écarté, consommé, mis-dominici sou-

« riant et amènes, ses Représentants,

« revenant aux agrestes séjours, distil-

« leront le miel de l'éloquence pour

« faire passer l'amère pilule.

« Alors qu'il eût été devant une telle

« inconscience efficace et plus digne de

« partir en claquant la porte!...

R. DUBREIL.

Une belle plante d'intérieur :

LE GLOXINIA



Beaucoup de personnes qui volent pour la première fois une fleur de Gloxinia, croient qu'il ne soit pas d'un entretien difficile. Elles ne manquent pas d'en demander la raison.

La culture du Gloxinia ne présente pourtant pas de difficultés particulières. Sans doute, au début de son existence, cette plante minuscule, issue d'une graine impalpable, est fragile, elle demande des soins constants, minutieux, et une installation horticole (serre chaude) qui sont plutôt l'apanage d'un professionnel.

La plante adulte est beaucoup plus rustique. On trouve dans le commerce des bulbes qui peuvent être cultivés avec la même facilité que le Gladiolus. La véritable raison de cette rareté épandue, dont le pédoncule se brise au moindre choc. Il ne saurait être question de lui faire subir un transport quelconque, ou de l'exposer à des manutentions nombreuses dans un magasin.

On conçoit que les fleuristes lui préfèrent des espèces plus solides. Mais l'amateur qui cultive pour lui-même un Gloxinia ne connaît pas ces sujétions et il sera vraiment satisfait d'assister à l'épanouissement de ces fleurs étranges et splendides.

On classe en effet le Gloxinia parmi les plus remarquables plantes à fleurs d'appartement. Tout en étant d'un prix modeste, il rivalise avec les plus brillantes Azalées ou Cyclamens.

Les fleurs tubuleuses, en grappes de coloris francs et très purs, ont leur gorge finement mouchetée de points plus vifs.

Pour nos lecteurs qui désireraient essayer cette culture, nous indiquerons qu'il suffit de placer un bulbe adulte dans un pot ou une caisse de 15 centimètres de diamètre, garni de terreau ou de terre légère.

Deux précautions à observer : le Gloxinia doit être maintenu à l'abri du soleil et des courants d'air, mais néanmoins à une exposition très éclairée. Une fenêtre fermée située au nord convient très bien.

Lorsque la fleur est près de s'épanouir (boutons formés), elle doit être déplacée le moins possible, sans en cas de nécessité absolue, et avec précaution.

On voit que ces soins n'ont rien de particulier et ne présentent aucune difficulté.

Il suffirait cependant pour obtenir une fleur somptueuse, qui décore de façon magnifique et originale un intérieur.

Colons...

en associant heureusement engrais organiques et engrais minéraux, vous répondrez aux besoins d'une véritable pratique agronomique.

EMPLOYEZ LES ENGRAIS ORGANO-CHIMIQUES SIDI BEL HASSEN

SOCIETE DE SIDI-BEL-HASSEN

S. A. au capital de 10.000.000 de Francs

2, rue J. Giroud, TUNIS

Tél. 58.01-58.20

APPEL DE L'A.G.P.B.

Non ! il ne faut pas importer de blés étrangers

Producteurs, cela dépend de vous !

La question : « N'est-il pas prudent, pour parer tout risque à la soudure, d'importer quelques millions de quintaux de blés étrangers ? » Blés que les pays exportateurs nous offrent de façon pressante, moins cher que notre prix intérieur ?

Dés qu'elle a eu connaissance de ces bruits, l'A.G.P.B. s'est opposée à l'importation avec la dernière énergie; elle a obtenu du Gouvernement qu'il surseoie provisoirement à toute décision d'importer.

V. — UNE CHOSE EST SURE : LA SOUDURE SE FERA DE TOUTE MANIERE SANS DIFFICULTE. Elle se fera :

Soit avec nos blés français — et il en reste assez — s'ils sont bien livrés.

Soit avec des blés étrangers. Le Gouvernement ne laissera pas léser l'intérêt du consommateur. Il a toutes les facilités pour importer. Rien ne pourra l'en empêcher s'il a des craintes sur les livraisons.

VI. — UNE IMPORTATION DE BLES ETRANGERS, « POUR LA SOUDURE » AURAIT DES CONSEQUENCES DESASTREUSES.

a) La quantité importée, inutile à notre avis, pèserait sur le marché de la prochaine campagne et influerait probablement sur la fixation du prix de 1949.

b) La France serait jugée, en pleine Conférence Internationale du Blé, comme incapable, après la bonne récolte de 48, de collecter pour ses propres besoins ! Comment pourrions-nous « tenir », dans un accord sur le blé, notre position « Exportateur » ? On n'y croirait plus. Situation ridicule.

c) Surtout, notre défaillance risquerait d'être interprétée comme une défection.

La situation est claire : Les Producteurs de blé tiennent aujourd'hui en mains leur sort; à un point dont ils ne se rendent sans doute pas compte.

L'A.G.P.B. vous demande de les éclairer :

Sans livraisons abondantes et rapides, nous n'éviterons pas une importation de blés étrangers.

Il faut, très vite, des mars et avril, des livraisons accélérées. Elles confirmeront au Gouvernement que l'A.G.P.B. lui a dit : « Nous n'avons pas besoin de blés étrangers ».

Ainsi seront évitées toutes les conséquences néfastes d'importations inutiles.

L'A.G.P.B. croit ce résultat possible.

L'organisation professionnelle a une occasion magnifique de bien servir la cause paysanne : — IL NE FUT PAS QU'ON IMPORTÉ DE BLES ETRANGERS.

L'A.G.P.B. vous demande d'agir, d'urgence et par tous les moyens de propagande que vous jugerez les meilleurs, les mieux adaptés à la situation de votre région.

Le but est que les livraisons fassent échec à toute idée d'importation.

Le Président de l'A.G.P.B. Jean DELEAU.

La SOCIETE TUNISIENNE DES PETROLES STANDARD

prie son aimable clientèle de Tunisie d'utiliser, pour les commandes téléphoniques de produits E S S O, le N° 23.28.

COLIS « A SPECIAL »

« Les dix plus belles roses »

Ce colis est composé des dix plus belles variétés de roses modernes à grosses fleurs, de tous coloris, en boutons greffés qui fleuriront abondamment dès cette année, de mai à décembre.

Chaque colis comprend un rosetier nouveau « AMI LEON PIN » (création Pierre Ducher) Rose chamois teinté or, en boutons greffés qui fleuriront abondamment dès cette année, de mai à décembre.

Desirez faire connaître ses produits et développer le goût des belles fleurs, la Société Standard offre spécialement ce colis aux Amateurs d'Afrique du Nord, à des conditions exceptionnelles.

Pour le prix de 1.200 francs, il sera en effet livré franco PAR AVION, 2 fraies de transport et d'emballage comprises. La rapidité de ce transport ainsi que notre emballage particulièrement étudié, mis au point par une longue pratique; nous permettent de garantir d'une manière absolue l'arrivée des rosetiers en parfait état. Tous nos plants sont soigneusement étiquetés, et garantis indemnes de toute maladie.

Paiement par mandat-lettre ou chèque bancaire joints à la commande ou contre remboursement à réception (fraies de remboursement en plus).

Etablissement Horticole LEON PIN, SAINT-GENIS-LAVAL, près LYON (Rhône-France)

Une notice illustrée sur la Culture des Roses, et un Catalogue Album avec reproduction en couleurs naturelles de Fleurs, sont joints gratuitement sur demande à chaque envoi.

P. 48

L'Activité de M. Vacherot à Paris

(Suite de la 1ère page)

A l'Office de Tunisie, son Directeur M. Deglane, m'a reçu avec sa simplicité coutumière, et nous avons longuement parlé des principaux problèmes de l'économie agricole de la Régence.

Après les deux journées du Congrès, j'ai été reçu par M. Yrissou, Inspecteur Général de l'Agriculture, chargé des relations Afrique du Nord, et que nous connaissons bien, nous l'avons déjà vu à Paris plus d'une fois, et lui-même est venu en Tunisie, à l'automne, avec les représentants du G. N. A. P. O. M. Yrissou est un réalisateur et un ami de la Tunisie, tous nos problèmes retombent sur son attention. Oléiculture, blés durs et tendres, orbes, crise des agrumes et accords douaniers, industrialisation de la Tunisie par la transformation des produits agricoles, etc. Je lui ai demandé en particulier son appui pour que soit augmenté notre contingent de devises et de matériel d'importation (tracteurs, machines tractées et pièces de rechange).

M. Pflimlin, Ministre de l'Agriculture, nous faisait ensuite l'honneur de nous recevoir. Il lui fis un bref résumé de la situation, insistant sur quelques points essentiels, et lui remettant d'ailleurs une forte documentation. La question blé retint particulièrement son attention, et il me dit, ainsi qu'aux délégués algériens, combien la Métropole était reconnaissante de l'aide que l'Afrique du Nord allait apporter à la soudure, lui permettant de conserver ainsi sa position d'exportateur. Le Ministre a également insisté sur la nécessité de voir ses produits protégés au même titre que les produits métropolitains, et cela est d'autant plus nécessaire que nous subissons le lourd handicap du transport par mer. Je dis aussi l'intérêt qu'il y a à développer par le crédit et les capitaux privés les industries de transformation, de conditionnement, d'emballage, les semouleries, etc.

Je jugeai utile aussi — et m'en excuse auprès des oléiculteurs — de prendre contact avec le groupement des oléagineux et ses Présidents, MM. Pluvignac et de Garidel, considérant qu'il y allait de l'intérêt de tous de se connaître et, si possible, de s'entendre.

Samedi 11, je retrouvais, dans le bureau de M. Duran, Directeur de l'Office des Céréales, notre Directeur de l'Agriculture M. Amiot, arrivé la veille de Tunis. Et, après lui, j'insistais auprès du Directeur de l'Office des Céréales particulièrement sur la question des orbes de Tunisie, défendant leur prix, et leur intérêt pour l'exportation. M. Duran m'a assuré que la France nous prendrait toutes les quantités disponibles de céréales secondaires, mais tout est une question de prix. Pour l'exportation, nous ne pouvons avoir à faire nous-mêmes les semoules avec ces blés. Les blés premiers que la France utilisera pour sa soudure, pour sans doute faire du pain — profiteront cependant de toutes les primes de W. qui s'attachent aux blés premiers. La France ne soit leur emploi. Nos chiffres de prévision récolte 1949 et d'emploi de cette récolte (semence, réserve individuelle, commercialisation, consommation locale, quantités exportables) tous ces chiffres correspondraient à ceux de M. Amiot, et ainsi le secteur privé venait renforcer et appuyer la position du représentant officiel du Gouvernement Tunisien.

Ma visite à M. de Warren me permit de constater quel ardent défenseur la Tunisie avait à Paris en sa personne. Si l'agriculture de Tunisie ne l'a pas oublié, il comment pourrait-on oublier le nom de celui qui est à l'origine de toutes nos œuvres de coopération et de mutualité, lui aussi se souvient de nous tous, connaît parfaitement tous nos problèmes et est de son grand crédit auprès de beaucoup de nos ministres pour nous aider. L'œuvre que nous poursuivons au sein de l'U.I.-C.G.A. à toute sa sympathie et tout son appui; c'est la continuation de ses 50 années de lutte; aussi connaît-il nos difficultés, mais il m'a dit sa confiance dans cette organisation syndicale qui saura atteindre ses buts.

Enfin, deux questions précises nécessitent de nombreuses démarches : La création de notre Groupement de pré-financement de Sinistres agricoles, pour le Lancement d'un emprunt de 50 millions de francs, et la « diplomatie » de la Tunisie soulève quelques problèmes nouveaux qui trouveront leurs solutions grâce à l'aide que j'ai rencontrée partout, mais qui peuvent amener un peu de retard au lancement de cet emprunt. A ce propos, j'ai vu successivement M. Agabriele, Directeur de l'Union Industrielle pour la Reconstruction,

Le garant responsable E. COANET

IMPRIMERIE LA RAPIDE

CULTURES PROPRES RENDEMENTS ACCRUS

GRACE A

'AGROXONE'

le

DESHERBANT SELECTIF A BASE D'HORMONES QUI A FAIT SES PREUVES EN TUNISIE

Renseignements et vente

AGRICULTOR

67 bis, Rue Marceschau — TUNIS —

COLONS...

Groupes Electrogènes

U.S.A., neufs, 32 volts, débit 17 A 5, vendus au choix avec six batteries Voltor de 6 V. 150 A, au prix de 150.000 fr. l'ensemble, ou avec 17 éléments de 2 volts, semi-fixes, bacs verre, au prix d'ensemble de 190.000 francs.

Le prix d'ensemble comprend l'installation de la batterie, mise en route dans votre propriété.

DISPONIBLE DE SUITE

SCIALOM

Accumulateurs VOLTOR

Prix..... Imbattables

Qualité..... Irréprochables

UNION AUTOMOBILE DE FRANCE SUD

AUTOMOBILE

35-39, Avenue Sadok-Bey (100 m. du pont de l'Avenue de Carthage) — Téléph. 32.61

TOUTE LA REPARATION MECANIQUE — ELECTRICITE

ATELIER SPECIAL DE CARROSSERIE (TOILERIE — PEINTURE — TAPISSERIE)

LES SPECIALISTES FIAT — SIMCA — LANCIA

Stock et Station-Service des ACCUS G. DARBON

Viticulteurs Arboriculteurs

INSCRIVEZ-VOUS DES A PRESENT A LA

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE DÉFONCEMENT

8, Rue Jean-Le-Vacher — TUNIS

ENTRE NOUS

Importante Coopérative de la Métropole recherche actuellement 2 à 3 tonnes de grains d'amis vert. S'adresser au journal.

Français, marié, 24 ans, diplômé d'École d'Agriculture, connaissant la langue arabe et la comptabilité, cherche emploi dans exploitation agricole. Ecrire Jacques Berlie, 3, place des Carmes, Nîmes.

TUNISIEN Ancien Combattant, sérieux, travaillant, 35 ans, marié sans enfant, connaît travaux agricoles : vignes, céréales, etc., cherche place surveillant agricole dans grande domaine. Ecrire à « La Tunisie Agricole ».

Français, 29 ans, marié, actuellement Directeur-Gérant d'une coopérative oléicole, cherche emploi similaire dans banlieue de Tunisie. Ecrire Henri JAGES, Coopérative OLEICOLES (Aude).

Français, 40 ans, marié 1 enfant, bonnes références, travailleur expérimenté, connaissant vigne et arboriculture, cherche emploi chef de culture dans exploitation agricole de Tunisie. Ecrire : M. Marceau GELIS, Domaine du Galoupet par les Salines d'Hyères (Var).

Français, marié, 1 enfant, âgé de 28 ans, diplômé de l'École d'Agriculture, cherche emploi dans exploitation agricole. Ecrire : Charles PIGNON, 20, rue St-Jean — METZ (Moselle).

Ouvrier agricole de nationalité italienne, 50 ans, marié, 4 enfants, cherche emploi dans exploitation agricole, ou administration privée, connaît culture tabac, vigne, arboriculture. S'adresser : Pascal GUERRA à BENY et Loisy (Aisne).

Français, 28 ans, diplômé école d'agriculture d'Hyères (Var), connaissant viticulture et arboriculture, cherche emploi régisseur ou sous-directeur d'exploitation agricole. Ecrire Lucien Allègre, Prades-le-Lex (Hérault).

AMIS LECTEURS !

Si ce numéro de votre journal vous a plu,

DITES-LE NOUS

ET DITES-LE A VOS AMIS

GHIANI

15, Av. de Carthage TUNIS

la meilleure spécialité

PHILIPS

6 volts

fabrication Hollandaise

Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Wincharger

Rosélène

28, RUE ES-SADIKIA TUNIS

Robes - Tailleurs - Manteaux

Blauses - Lingerie - Gants Bas

Colifichets - Nouveautés

D'Autres échos...

LES INGENIEURS AGRONOMES EN AFRIQUE DU NORD

Les « Cahiers des Ingénieurs Agronomes » viennent de paraître, sous ce titre un numéro spécial consacré au Congrès des Ingénieurs Agronomes, qui s'est tenu à Alger, en mai dernier, sous la présidence de Monsieur le Ministre, Gouverneur Général Naegelen. Ce numéro contient le texte de l'allocation de Monsieur le Ministre Naegelen, ainsi que des articles de fond sur l'économie agricole nord-africaine (Algérie et Tunisie) et plusieurs conférences d'actualité par de hautes personnalités agronomiques.

Ce numéro des « Cahiers » est en vente, au prix de 150 fr., au siège de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut National Agronomique, 5, Quai d'Orléans, Paris, 7^e. C.C.P. Paris 163-58.

CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE

Le 26 octobre 1948, la Confédération Internationale de l'Agriculture, qui a été créée et présidée par M. Jules Meline, Ministre de l'Agriculture de France, auquel a succédé M. de Vogue, décédé dernièrement, a décidé d'élargir son champ d'action à l'Europe et de se transformer en Confédération Européenne de l'Agriculture, ceci afin de ne pas faire double emploi avec la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles.

Nous avons rendu compte de cette transformation en son temps, et nous sommes demandés si les pays de l'Afrique du Nord, liés économiquement avec la Métropole, seraient admis à cette Confédération Européenne.

Dans une circulaire en date du 3 février 1949, Monsieur le Professeur Laur, Président de la Confédération Européenne de l'Agriculture, vient de faire connaître, qu'aux termes de l'article 1^{er} des statuts, les pays méditerranéens d'Afrique et d'Asie rentrent dans le champ d'activité de l'économie européenne.

UN FLEAU... LA GRELE

Seules les **MUTUELLES AGRICOLES** garantissent le **règlement intégral** des dommages en cas de pertes totales

Ne négligez pas cette condition essentielle d'une bonne assurance.

Assurances Mutuelles Agricoles

MAISON DES AGRICULTEURS — 6, Avenue Roustan — TUNIS

نقابة مربى النعاج والغزل الحلوب
عقدت هذه النقابة اجتماعها العام يوم ٢٨
بغري ١٩٤٩ على الساعة الرابعة والنصف بعد
الزوال تحت رئاسة رئيسها م. مونروزي
بمحضرم. فوري النائب عن مصلحة الانتاج
لخسواي وماذموزال كوردوبي مديرة معهد
ولوان وم. مناجي.
وبعد القاء التقرير الادبي تناول امين المال
لكلمة فعرض تقريره المالي. تأسست النقابة
من سنتين وتشمل ٣٧ عضوا في سنة ١٩٤٧
٥٣ عضوا في سنة ١٩٤٨. وبقي بضدوق
نقابة ٧٨٠٠٠ فرنكا.
ووافقت الجلسة العامة على نشاط المجلس
الاداري. كما وافقت بالاجماع على قاعدة
تضع معلوم الانخراط الى السن. ج. ١.
جسدوا ثقتهم في السادة توفان ولومبال
نوال مونروزي.
ثم وقع تبادل الاراء فيما يخص تنظيم رقابة
انتاج الحليب في كنف النقابة وشارك في تلك
الناقشات السادة فوري وميناجي ونوال
شوفان ومونروزي. وفي النهاية تقرر ان
يجلس الاداري سيدرس المسالة دراسة
جادة.
وطلب الرئيس تسجيل النعاج التي وقع
ريدها اخيرا من صقلية على دفاتر ادارية
خاصة.
ولاحظ ايضا على انه من المستحسن ان
يسلم المربون الذين وردوا فحولا من الذكور
الاناث بطاقات تعريف لتلك الفحول.
وعدم. فوري انه سيليقي هذين السؤالين
في مصلحة الانتاج الحيواني.
وكي توفر مكاسينا ونسمح للنقابة ان
تشارك في الظروف السانحة في مراقبة الحليب

اجتمعت لجنة توزيع المواد الضرورية
للفلاحة يوم ١٥ مارس ١٩٤٩. ونظرا لتغيب
معالي وزير الفلاحة تراس الاجتماع م. كامبلا
رئيس مصلحة الانتاج النباتي.

وأيدت اللجنة بالاجماع رايها فيما يخص
البيع الحر لجميع التركتورات المورودة من
اوروبا.

وعرضت قائمة التركتورات المورودة من
امريكا وتحوى هذه القائمة على التركتورات
الآتية تفصيلها :

٣ انتارناسيونال ت. د. ٠ ٩
٣ انتارناسيونال ت. د. ٠ ٦
٢ انتارناسيونال ت. د. ٠ ١٤
٣ كاتارييلار د - ٦
١٥ كاتارييلار د - ٤
٦ كاتارييلار د - ٢
١ كاتارييلار د - ٧
ووقع توزيعها كما يلي :

التعاضديات : ١ كاتارييلار د - ٦
٢ كاتارييلار د - ٤
١ كاتارييلار د - ٢
للتعويض : ١ انتارناسيونال ت. د. ٩

٦ كاتارييلار د - ١
٢ كاتارييلار د - ٤
١ كاتارييلار د - ٧
الحجرة الفلاحة الفرنسية للشمال :

١ انتارناسيونال ت. د. ٩
١ انتارناسيونال ت. د. ٦
١ انتارناسيونال ت. د. ١٤
١ كاتارييلار د - ٦
١ كاتارييلار د - ٤
١ كاتارييلار د - ٢
الحجرة المختلطة للوسط :

١ كاتارييلار د - ٤
٢ كاتارييلار د - ٢
الحجرة المختلطة للجنوب :

١ انتارناسيونال ت. د. ٦
١ كاتارييلار د - ٤
١ كاتارييلار د - ٢

(بقية الصحيفة الأولى)

والتركورات والماكينات والوقوف
توافرت لماذا وقع تحصيصها على طريق
التأمين ؟ والا فلماذا تضاعف عدد
وفى غرة جاشفي ١٩٤٩ نفسه يسته
هذين السؤالين .

وفي الحال ان اولئك الـ ٣٢٥٠٠
الحاليين اذا نظرنا عدد الاحكام بالاغلا
صدرها المجلس التجارى تبين لنا الحال
من التي كان فيها الـ ٩٠٠٠ تاجرا سنة
وانه من السهل ان لم يكن من الب
نقيم قائمة البضائع التي وقع الاتجار
سنة ١٩٣٩ الى سنة ١٩٤٩ . ان مبلغه
نمو عدد التجار الملاحظ .

وخلافا لذلك انه من المعلوم ان
السعر الرسمي الذى وقع تقريره من
الحرب يحقق للتاجر ضمانا فيما يخص
المعين .

وحيث ان كمية البضائع التي يقع
فيها لم تبرر توافر عدد التجار فانه
هناك ضمان يحقق مزايا تخول فتح
تجارية جديدة .

ويترتب على ذلك ان اجرة المهنة
تتجاوز تجاوزا باهظا مبلغ المزايا الـ

وان سمحت لها الظروف ستكون الشركة بواخرا الخاصة لنقل البترول وفي شهر افريل ١٩٤٨ صرحت ان عملياتها جرت على ما يتجاوز مليون من « القالون » في بحر الثلاثة اشهر من نشاطها. ووجهت البترول الى سن من الاقطار المنخرطة وهى فرنسا وهولندا والسويد وافريقيا الجنوبية وتورد من الشرق المتوسط الى الولايات المتحدة البترول الخام. وتسم في سبيل

اذا مزجتم مزجا محكما الاسمدة الحيوانية والاسمدة المعدنية
سوفون بمقتضيات القواعد الفلاحية القيمة.

استعملوا

* اممدا سيدي بلحسن الحيوانية الكيميويتة *

شركة سيدي بلحسن

ذات راسمال قدره ١٠٠٠٠٠٠٠ فرنكا

نهج ج. جيرو عدد ٢ - بتونس

الهاتف : ٥٨٠٠١ و ٥٨٠٢٠

(بقية الصحيفة الاولى)

واتبعت هذا المثل تعاضديات اخرى حتى
عزنا تعد في اكتوبر ١٩٤٥ بالولايات المتحدة :
٩ تعاضديات جهوية تكسب :
١١ معملا لتصفية الاساس تستطيع انتاج
٨٥٠٠٠٠ لتره من الوقود المصفى كل يوم
٥٠٠ بشرا تقريبا
١٧٠ كيلومترا من السكك الحديدية
٢٤٠٠ كيلومترا من الجباب.
وكانت تسلم لمنخرطيها ٢٠٠٦٠ للمائة
النسبة للحاجيات الفلاحية من الوقود.
وبلغنا ان عدد ابار البترول التعاضدية يبلغ
١٣٠٠ -
اما من الناحية الدولية فان الدور الذى
يخذه التعاضد فيما يخص البترول باميركا ذلك
لدور الذى تتجلى علاماته بفضل الاستثمار
لبالمشر لمنايع البترول ادى طبعه الى تأسيس
الشركة التعاضدية للبترول « فى كنف
الادوية التعاضدية الدولية »

ونظرا لاهميتها العالمية واهميتها بالنسبة الى
بعض فلاحى القطر التونسي فليسمح لنا ان
نشر حريا الفقرة التى خصصها م. كاريناك
الى هذا النوع من النشاط العالمى قال :

منذ ١٩٣٧ فى مؤتمر الرابطة التعاضدية
الدولية الذى انعقد بباريس اقترح م. هوفار
نوفدان رئيس جمعية التعاضديات الاستهلاكية
لكانتراس ستي وكاهية رئيس الرابطة تاليس
مركسة تعاضدية دولية للبترول. ونظرا لانه
بان اذاك لم توجد فى العالم باسره ادنى
تعاضدية لتصفية الوقود اعتبروا ذلك الاقتراح
غير ابلانه. ولكن منذئذ تحصلت تعاضديات
بترول على نهضة محسوسة وفى سبتمبر
١٩٤٤ فى مؤتمر الرابطة التعاضدية الدولية
بسنى وقع بلندن وقع الاتفاق مبدئيا على
تسراح م. كوفدان. وطبق رغبة م. مار
نائب عن بلاد سويسرة تكونت لجنة لاجل
ماسة البرامج التى اقترحها م. كوفدان.

١ - عمليات اشتراء المواد المشتقة من
بتروول والعتاد الضروري لقله وعجلات
طاط وغير ذلك من المواد الاخرى.

٢ - استخراج البتروول من منابعه والبحث
طريق اختصاصين على تحقيق منابع البتروول

٣ - تنسيق النظام ومساعدة تعايدات
قطار المنخرطة كى تتمكن من توسيع نطاق
ملياتها المتعلقة بالبتروول.

ويحتوى البرنامج الثانى على اجراءات
لدائية ملحقة الى الاقسام المذكورة اعلاه
لتى يضاف اليها قسم مختص بالثقل على
ريق البواخر الخاصة وقسم مختص بتصفية
بتروول. ويخصص حق الانخراط فى الجمعية

قضى الدهر على الأفراد حيث ان العالم بأسره صار «...»
تقتطف هذه الجملة من مقال نشرته « لا ديباش تونيزيان » في عددها المؤرخ في ٢٣ مارس ١٩٤٩ تحت إضاء م. كودي دي فوراستو الوزير السابق الفرنسي. وسط المحرر في مقاله مسألة الازمة الفلاحية ومؤتمر ل. ج. ١٠. ونحث قراءنا على مطالعته حيث يحتوي على عدة أفكار تتعلق بالسياسة الفلاحية والعلائق النسبية بين الاسعار الفلاحية والاسعار الصناعية وشروط التصدير وغير ذلك...»

تونس الفلاحية

لسان جامعة التعااضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي النقابات الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحين بالقطر التونسي (اتحاد القطر التونسي للس. ج. ١٠)

ساحة

التطور النقابي الفلاحي

انقذ في هذه الايام الاخيرة مؤتمر الاول بباريس وهو المؤتمر الثالث للجامعة المالية لنقابات الفلاحين المنتجين والثاني بتونس وهو المؤتمر السنوي الاول الاعيادي لجامعة النقابات الفلاحية لمنتجي القطر التونسي اما بباريس فان ذلك المؤتمر ليس الا حلقة من حلقات سلسلة ممتدة منذ نصف قرن وهي سلسلة المشروع النقابي الفلاحي ومدة هذا النصف للقرن ولو ان المشروع النقابي الفلاحي قد ادى الى نجاح بين فانه بذل اذاك نشاطه بصفة غير محكمة. فكانت تسود فيه الافكار السياسية والفلسفية التي تسببت في انشقاقه حتى لم يستطع ان يحقق لغرض المنتجين المنصب الذي يستحقه في هيكل الامة استحقاقا مشروعاً.

ومنذ سنة ١٩٤٦ بعد ان قضى فلاحو فرنسا على العيوب التي راود بعضهم اتخاذها كمواثد حميدة اعلنوا اثناء جلسة مؤسرة ببقى ذكرها راسخا في فؤاد الذين حضروها على توحيد النشاط النقابي الفلاحي المجرى من جميع المبادئ الغير فلاحية. وفي تونس ان المشروع النقابي الفلاحي لا زال مبتدئاً ولو لم يكن فلاحو القطر التونسي يفخرون بنصف قرن قفوه في سبيل المشروع النقابي الفلاحي فانهم اقبلوا الآن على هذا المشروع بهزم وحزم. وبالرغم عن ذلك انه يمكن ان نشاهد بعد بث الدعاية منذ ثلاث سنوات وبذل نشاط مباشر منذ سنتين ان جماعات عديدة وناشطة تكونت ولا تزال تكون مؤمنة بمستقبل حرقنا ومفتطة بما يجب ادائه في سبيل النشاط النقابي كما انها مفتطة بما يجدينا نفعاً غير ان المشروع النقابي لن تترتب عليه المعجزات. انما النجاح لا يمكن التحصيل عليه الا بفضل العمل الذي يبذله باجتهاد متضاعف كل نقابي.

وما تحصل الشغالون وارباب المناجم والتجار على النجاح الذي يعلمه جميع الناس الا بفضل هذه الطريقة. فكم من فلاح تسمعه يتذمر ويقول : « لم نحظ بادنى اهتمام » على ان الاهتمام الذي حظي به الشغالون وارباب العمال الصناعية والتجار لم يقع الا بعد كفاحات شنها كل فريق منهم بعد ما حقق اتحادهم ونظامه واستداده على

ولكن نحتم على السرعة في التفكير لان عصرنا هذا عصر السرعة. فلا ينبغي ان يكون فكرنا متأخراً بالنسبة للواقعيات. ان مصلحتنا الشخصية مرتبطة بذلك مثلما ترتبط بذلك المصلحة العامة لحرقنا وصالح البلاد العام ومصالح جميع الذين ينتظرون التغذية التي نمدّم بها.

لنقاومة الامراض التي تصيب الحيوان في شهر افريل. فالرغوب من المنتخرين في التعااضدية الذين يهمهم الامر ان يرسموا اسماءهم بمركز التعااضدية بزقة سان جان عدد ٥ تونس.

المؤتمر الثالث للجامعة المالية لنقابات الفلاحين المنتجين بباريس

انقذ هذا المؤتمر الثالث بقصر التعاون بباريس يومى ٨ و ٩ مارس الجارى. وشارك فيه مندوبا القطر التونسي السيدان جورج فاشرو الرئيس وعلى الصغير كاهية الكاتب العام لاتحاد القطر التونسي للس. ج. ١٠. بينما كان للقطر الجزائري ١٤ ممثلاً. واستمع المؤتمر في صبيحة اليوم الاول الى تقرير الكاتب العام لهذه الجامعة الم. بلوندال ووافقت بعد المناقشات الاغلبية الساحقة على اللامحات التي استخلصها الخليل من تقريره. وواصل المؤتمر اعمالهم حتى بعد منتصف الليل. وفي اليوم الثاني منذ الساعة التاسعة صباحاً

نشرت مجلة « السنة السياسية والاقتصادية والتعااضدية » التي تصدر تحت رئاسة م. بارنار لافارني والتي عقت « مجلة الدراسات التعااضدية » التي اسسها سنة ١٩٢١ الاستاذان شارل جيد وبارنار لافارني مقالاً مفيداً جداً عددها المؤرخ في نوفمبر - ديسمبر ١٩٤٨ بقلم م. ر. كاربنك تحت عنوان « البترول وتعااضدية الاستهلاك ».

فأشار المحرر الى ان هذا الشكل التعااضدى نشأ في امريكا في سنة ١٩٢١. وبالرغم عن انه لا يسوغ لنا ان ننكر اهمية المشاريع التي حققها امريكا في هذا الميدان ولسيما الاجتهاد الذي بذلته في سبيل ازدهارها في السنين الاخيرة يجدر بنا ان نلفت النظر الى ان القطر التونسي كان له قبل الحرب الاخيرة ما يغنيه عن حسد دول ما وراء المحيط الاطلسي حيث ان تعااضدية الفلاحة الميكانيكية للقطر التونسي التي تأسست سنة ١٩٢٠ قد وزعت حتى سنة ١٩٣٩ على منخرطيهما بعد ان وردت التركتورات الاساس والبتروال والقازوال والزيتو المعدنية حتى انها ساعدت مساعدة عظيمة على نهضة الفلاحة الميكانيكية بالايالة التونسية. على انه في هذه البلاد يعود الفضل

نشرت « لا براس » في عددها المؤرخ في ١٦ مارس ١٩٤٩ جدولاً يمثل عدد المحلات التجارية بتونس واحوازها من سنة ١٩٣٩ الى ١٩٤٩ ففي غرة جانفي كان يبلغ عدد المحلات التجارية ٩٢٣٨ وبعد مرور اربع سنوات اى في غرة جانفي ١٩٤٣ وفي مدة شدة قلة البضائع وتحصيصها تضاعف ذلك العدد فصار ١٤٨٤٥ محلاً تجارياً. ولم ينته توافر عدد تلك المحلات حتى بلغ ١٩٧٦٥ محلاً في غرة جانفي ١٩٤٧ وفي غرة جانفي ١٩٤٩ بلغ هذا العدد ١٥٠ لئلا بالنسبة لعدد ١٩٣٩ فبلغ عدد المحلات التجارية بعد مرور عشرة سنوات ٢٢٤٩٣ ومهما كان الرأي الذي يخطر على البال

استأنف المؤتمر اعماله واستمع الى تقرير مدقق طويل الذيل عرضه م. دلو رئيس الجمعية العامة لمنتجي القمح بعد ما وقع الاستماع الى مندوب الجزائر والى مندوب تونس السيد على الصغير الذي تلى خطاباً كان تأثيره عميقاً على الحاضرين. ودام خطاب م. دلو ساعة ونصفاً وطيلة ساعتين كاملتين جرت المناقشات حول هذا التقرير وفي الختام صادق المؤتمر على اللامحات المستخلصة من تقرير م. دلو. ومن جملة الخطباء الذين تداخلوا في تلك المناقشات يجدر ان نذكر رئيسنا م. فاشرو ورئيس الجامعة الجزائرية م. لامي الذين استمع اليهما المؤتمر بناية الاهتمام.

ثم شرف المؤتمر وزير الفلاحة م. فيميلان بحضوره في هذه الجلسة التي تشمل ٦٠٠

تعااضديات البترول الفلاحية

الى الفلاحة الميكانيكية واليها فحسب كي تدهر الارض وكى يمكن تطبيق الاساليب الزراعية التي تجتنب بفضها الكوارث الطبيعية وذلك فيما يخص القمح والعنب والزيتون والاشجار المثمرة. ان نمو تعااضديات البترول الاميركية منذ ١٩٢١ حتى ١٩٣٩ ليست لسا فيه فائدة « تاريخية » حيث انها كانت حتى سنة ١٩٢٦ تستثمر مراكز اقتناء الاساس. ومنذ ذلك التاريخ اتحدت ١٣ تعااضدية محلية في كنف منظمة واحدة لاجل تكوين المستودع الاجمالي الاول.

وفي اثناء ذلك العهد اتخذت تعااضدية الفلاحة الميكانيكية للقطر التونسي جميع الاستعدادات كي تشارك في التوريد وكان اذاك الوقود ينقل مباشرة من مستودعات حلق الوادى الى مستثمرة المشترك في التعااضدية فيترتب على ذلك اجتذاب جل مصاريف التوزيع.

فمن هذه الناحية لم يكن البترول التونسي متأخراً عن امريكا. ولكن الشئ الذي استطاع الاميركيون تحقيقه وكان مستحيل التحقيق بالايالة

فصاحة الارقام

فانا نحن ونقاباتنا لسنا مبدئياً ضد التجارة. على ان مهنة التجارة ضرورية ويقتضى هدفها توزيع وتحصيص البضائع، يشترطها التاجر من عند المنتج صانعاً كان او فلاحاً ويبيعه الى المستهلكين ان مبلغ التبادل التجارى يتوافر او ينخفض حسب توافر او انخفاض الانتاج الفلاحي والصناعي. فبناء على هذه القاعدة يظهر انه من المعقول ان نشاهد تضاعف المحلات التجارية اذا تضاعف الانتاج المعد للتوزيع على المستهلكين. غير اننا هل نشاهد في غرة جانفي ١٩٤٣ ان البضائع تضاعفت كميته بالنسبة لسنة ١٩٣٩ تلك البضائع التي نذكر من بينها السكر والقهوة والشاي والملابس والاحذية (البقية على الصحيفة الثانية)

مندوبا اتوا من جميع انحاء فرنسا واقطار الاتحاد الفرنسي ممثلين للمنظمات والنقابات الاختصاصية والاعتماد والتعااض والتعاون الفلاحي. فاغتم الرئيس م. فورجي هذه الفرصة والتي خطباً يحث فيه على الاتحاد والعمل والفت نظر وزير الفلاحة الى مطالب الفلاحة ثم خطب الوزير ساعة كاملة حلل اثناءها جميع المشاكل الفلاحية وختم خطابه بالتعبير على ايمانه بحسن بخت فلاحه فرنسا واقطار ما وراء البحار. وبعد ما بارح الوزير قاعة المؤتمر وقع استئناف القاء التقارير والمناقشات. وفي الختام وقعت الانتخابات فجددوا ثقتهم في الرئيس م. فورجي والكاتب العام م. بلوندال وجل الاعضاء الذين كانوا في الهيئة القديمة.

التونسية هو استثمار منابع البترول مباشرة. وكانت الشركة الاولى التي شرعت في صناعة وقودها الخاص بكازانس - سبتى تسمى « كونسومار كويرايف آسوسياتيون » وفي سنة ١٩٣٨ كونت المعمل التعااضدى الاول لتصفية الوقود بفيليسبورغ فشرعت في تسير ذلك المعمل في غرة جانفي ١٩٤٠ وتكونت جماب طولها ١١٥ كيلومتراً. وفي فصل الحريف من سنة ١٩٤٠ حفر البئر الاول التعااضدى للبترول. (البقية على الصحيفة الثانية)

مهرجان الفلاحة الشمالية الافريقية

تحت اشراف السلطان مولاي سيدي محمد بن يوسف والجنرال جوان المقيم بالمغرب الاقصى

ستظم هذه المهرجانات من يوم ١٢ الى يوم ١٤ افريل المقبل بالرباط تحت كنف جمعيات الفلاحين لفرنسا والجزائر وتونس وجامعات الحجرات الفلاحية المغربية. وتقع الجلسة الافتتاحية يوم ١٢ افريل تحت رئاسة الجنرال جوان حيث تعرض اثناءها التقارير المتعلقة بمشاريع الرى بافريقيا الشمالية والبحث فيها.

ثم يشرف الحاضرين تناول الشئ بسالى جناب السيد الزواوى الرئيس لجامعة الحجرات الفلاحية المغربية. وبعدئذ تقع جلسة مشتركة تحضرها الجمعية العامة للمهندسين الفلاحين.

(١٣ افريل اليوم الثانى للمهرجان) تعرض التقارير المتعلقة بوسائل مقاومة اخطر الاعداء المضرّة بالزراعات ويجرى الجدل حولها. ثم يقع تناول الشئ بوديعة بالرباط تكريماً من طرف جمعية الفلاحين بالمغرب الاقصى. (اليوم الثالث في ١٤ افريل) جولة مشتركة يشارك فيها المهندسون الفلاحون تقع اثناءها بفضل « اوطوكار » زيارة سدود القصير وجهتها السقية. ثم يقع تناول الطعام بقنطرة او بسيدى سليمان

عدد ٩٠
ثمن النسخة ١٥ فرنكا
الاشتراك عن سنة ٣٠٠ فرنكا
توجه الدفعات الى الحساب الجارى
البريدى لجامعة التعااضديات الفلاحية للقطر
التونسي القاضة المركزية عدد ١٠٣٠٦
الادارة : شارع جول فيرى عدد ٧٢
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦
يوم السبت ٢٦ مارس ١٩٤٩
الموافق ٢٦ جمادى الاولى ١٣٦٨

مؤتمر جامعة النقابات الفلاحية لمنتجي القطر التونسي

يوم الخميس في ١٧ مارس ١٩٤٩ بدار الفلاحين بتونس عقدت جامعة النقابات الفلاحية لمنتجي القطر التونسي مؤتمرها السنوي. وحضره ٥٦ مندوباً يمثلون ٣٣ نقابة من ٥٨ نقابة المنخرطة في هذه الجامعة وكان رئيس الجلسة م. فاشرو والكاتب م. ياكوبولو (قربالية) والمضوان السيد الشير التريكي (سوسة) وم. جورج لقر (شواط) وفي البداية وقع تقيح الفصل ٢٤ من القانون الاساسي. وشارك في المناقشات حول هذا الموضوع السادة : عتار وكاريك وكرافانيا ووافق المؤتمر بالاجماع على التغييرات التي اقترحها الرئيس بالنسبة للفصل المذكور اعلاه ثم وافقوا بالاجماع على اقتراح المجلس الادارى فيما يخص تقيح الفصل ١٣ من القانون الاساسي.

وشارك في المناقشات حول تغيير فصول القانون الداخلى السادة : لو فرابار (قمودة) والرئيس عتار وريبي ولبقرو ودرو وج. ديمون وتارنى وكريتيان. وفي الختام وافقوا بالاجماع على جميع التغييرات المقترحة. هذا فيما يخص الاجتماع العام الخارق للعادة.

ثم فتح المؤتمر جلسته الاعتيادية تحت رئاسة م. فاشرو والكاتب والاعضاء المذكورين اعلاه الذين انتخب بينهم م. كوانى رئيسنا الشرفي.

(البقية على الصحيفة الثانية)

مهرجان الفلاحة الشمالية الافريقية

تحت اشراف السلطان مولاي سيدي محمد بن يوسف والجنرال جوان المقيم بالمغرب الاقصى

ومن المشاركة في الجولة وفي الغذاء يبلغ ٢٠٠٠ فرنكا وترسم اسماء الذين يريدون المشاركة بمركز الجمعية. ملاحظة : وتعامل شركة الطيران (ت. ا.ى) (المؤتمرين بتخفيض في معلوم النقل الجوى يبلغ ١٠ بالنسبة للمائة. اما قدر معاملة شركة السكك الحديدية فان قدر التخفيض في سعر نقلها يبلغ ٤٠ بالنسبة للمائة فيما يخص السفر عند الاياب.

بجمعية الفلاحين سيقع الاجتماع الداى المقبل يوم الخميس في ٣١ مارس على الساعة ٩١٣٠ صباحاً بدار الفلاحين بشارع روستان عدد ٦ بتونس. وتحتوى المواضيع التي ستدرس على تقريرين :

١ - اثناء حقل مشجر زيتونا طبق الاسلوب الاعتيادى الجارى به العمل بالساحل ونتائج تجربة قام بها مدة ٨ سنوات بسليانة الاخوان ح. وج. بوقليو. ٢ - الامكانيات الراحنة بالنسبة لصناعة الزيت (وبعرض هذا التقرير م. ب. م. روسو المدرس بالمدرسة الفلاحية بتونس). وبعد الزوال يعقد اجتماع للنقابة العامة الاجابية للزياتين بدار الفلاحين ايضا.